

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

DECRET N° **2020-508**/PRN

du 29 juin 2020

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

modifiant le décret n° 2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010, notamment en son article 56 ;
- Vu le décret n° 2016-161/PRN du 02 avril 2016, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
- Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : L'article premier du décret n° 2016-572/PRN du 19 octobre 2016, portant remaniement des membres du Gouvernement, est modifié ainsi qu'il suit :

Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses.

- Monsieur **Alkache Alhada**

2. Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale

- Monsieur **Mohamed Boucha**

3. Ministre de l'Energie.

- Madame **Amadou Aissata**

4. Ministre de la Population.

- Madame **Amina Moumouni**

 Ministre de l'Entrepreneuriat des Jeunes.

- Monsieur **Boureima Souleymane**

6. Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, chargé de l'Elevage.

- Monsieur Ali Gonki.

Article 2 : Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 29 juin 2020

Signé : Le Président de la République
ISSOUFOU MAHAMADOU

Le Premier Ministre
BRIGI RAFINI

Pour ampliation :



ABDOU DANGALADIMA